



RÈGLEMENT « VIP-DRESSING » DE L'ESPLANADE 2022

LES RÈGLES POUR LES VENDEURS (vendredi 18 et samedi 19 février 2022) :

La collecte des articles est accessible pour les membres du programme de fidélité « L'esplanade & Moi ». L'inscription au programme est entièrement gratuite et l'application mobile « L'esplanade & Moi » est disponible sur Apple Store et Google Play. Le numéro de membre sera à inscrire sur le formulaire de participation.

Les articles que le client souhaite vendre sont à déposer au centre commercial L'esplanade le vendredi 18 et le samedi 19 février 2022 à l'étage supérieur du centre (ancienne boutique Pimkie) de 11h à 18h.

Les articles acceptés pour les catégories homme, femme, enfant sont :

- Pull, Sweat
- T-shirt, Polo
- Pantalon, Jean, short
- Robe, jupe
- Veste, Veston
- Chemises, chemisiers
- Robe de soirée
- Sac à main

Les articles doivent être en excellent état, sans tache, trou ou toute autre dégradation.

Les tenues et accessoires de sport, bijoux, linges de maison, produits high-tech, pyjamas, chaussures, accessoires (écharpes, bonnets, foulards, chapeaux, etc.), éléments de décoration et sous-vêtements ne seront pas acceptés. Les contrefaçons, articles volés et la vraie fourrure sont strictement bannis du vide-dressing.

Chaque vendeur peut apporter un maximum de 5 articles qui seront revendus lors du vide-dressing du lundi 28 février au samedi 5 mars 2022, toutefois l'organisateur se réserve le droit d'en accepter plus si les articles proposés sont de qualité et répondent aux conditions attendues.

Toutes les marques sont acceptées mais l'organisation favorisera les articles en très bon état et tendances provenant de marques milieu et haut de gamme. Les articles des collections actuelles provenant d'enseignes présentes au sein de L'esplanade seront refusés.

L'organisation se réserve le droit de refuser et/ou de ne pas vendre certains articles s'ils ne correspondent pas aux critères de sélection définis dans le règlement et décline toute responsabilité en cas de dégâts matériels sur les articles déposés.

Le prix de vente des articles sera librement fixé entre le propriétaire et l'organisation toutefois cette dernière se réserve le droit de refuser l'article si le prix souhaité par le propriétaire ne répond pas aux attentes de l'organisation. Le propriétaire n'est pas tenu d'accepter le prix proposé par l'organisation et peut décider de reprendre ses articles. Lors du dépôt des articles, le propriétaire sera invité à compléter un formulaire reprenant ses coordonnées et le nombre des articles déposés ainsi que la valeur de vente.

La vente des articles sera assurée par une équipe de vendeurs professionnel du lundi 28 février au samedi 5 mars 2022 de 10h à 20h et 21h le vendredi.

À l'issue des six journées de vente, l'organisation se chargera de faire le bilan de vos articles vendus/ invendus. Le propriétaire des articles sera rémunéré par une Gift Card L'esplanade, uniquement sur les articles qui ont été vendus. Les articles invendus pourront être récupérés par son propriétaire aux dates énoncées ci-dessous uniquement ou donnés à une association caritative sélectionnée par L'esplanade.

Le propriétaire est invité à venir récupérer ses articles invendus et/ou sa Gift Card L'esplanade au même lieu que le dépôt (ancienne boutique Pimkie) le :

- **Vendredi 11 mars de 14h à 19h**
- **Samedi 12 mars de 14h à 19h**
- **Vendredi 25 mars de 14h à 19h**
- **Samedi 26 mars de 14h à 19h**

Tout article qui ne sera pas récupéré le samedi 26 mars 2022 à 19h au plus tard sera donné à une association caritative sélectionnée par L'esplanade.

En cas de vente, la Gift Card L'esplanade, au nom du propriétaire des articles vendus, sera disponible après ces dates au desk info du centre commercial.

Toute communication de l'Organisation sera faite sur la page Facebook, page Instagram, application L'esplanade & Moi et site internet du centre commercial. Aucun rappel ni autre communication ne sera faite par mail.



LES RÈGLES POUR LES ACHETEURS (du lundi 28 février au samedi 5 mars 2022) :

Le VIP-dressing se tiendra du lundi 28 février au samedi 5 mars 2022 de 10h à 20h et 21h le vendredi.

Le VIP-dressing est mixte (homme, femme et enfant) et les prix des articles affichés durant la période ne sont pas négociables. Aucun échange, troc ou remboursement ne sera effectué sur les produits achetés lors du VIP-dressing.

Les acheteurs pourront régler leurs achats par carte bancaire (Bancontact, Visa, Mastercard, Maestro, Gift Card L'esplanade), tout autre moyen de paiement (notamment les espèces) sera refusé par l'organisation.